

**FAIRE DES RUES COMMERÇANTES DU CENTRE-VILLE DE LIMOUX
UNE GALERIE MARCHANDE A CIEL OUVERT**

10 actions menées ou coordonnées par la Commune pour les années 2017 / 2020

A) Encourager l'accueil de nouveaux commerçants et artisans et faciliter la reprise des boutiques dont les exploitants partent à la retraite

- 1) **Une mesure exceptionnelle, l'exonération fiscale des 150 commerçants et artisans en activité, implantés dans le périmètre ou en bordure du quartier prioritaire** : plus de 500 000 € d'exonération de la C.F.E. et de la T.F.P.B. sur les locaux d'activité. La mesure est élargie en 2017 aux entreprises de moins de 10M€ de chiffre d'affaire et de moins de 50 salariés. Elle s'appliquera de façon totale jusqu'en 2020 puis de façon dégressive entre 2021 et 2025.
- 2) **Informier et accueillir les candidats à l'installation sur l'offre foncière et immobilière disponible dans le centre-ville : mise à jour en temps réel de la connaissance des locaux vacants et disponibles** pour l'implantation de nouvelles activités commerciales et artisanales dans le centre-ville de Limoux. Ce suivi des locaux disponibles est assuré conjointement par la Commune et l'U.C.A.L. Les mutations seront nombreuses en 2017 / 2018 avec la fermeture prévisible de plusieurs boutiques importantes de la Rue Jean Jaurès. La rue des Augustins se renforce avec l'arrivée de nouvelles enseignes. Il s'agit de connaître la surface, le coût de location ou de vente, les coordonnées du propriétaire... pour informer les porteurs de projets.
- 3) **Promouvoir Limoux, son potentiel de chalandise (25 000 à 30 000 habitants) et son dynamisme auprès des réseaux de franchise** (30 % des commerces qui se sont ouverts en France en 2016 sont des enseignes franchisées) : participation au salon de la franchise à Paris du 19 au 22 mars 2017 (délégation de la Commune de Limoux : Mmes Marie-José APARICIO, Conseillère municipale, Dominique FROMILHAGUE, Présidente de l'U.C.A.L. et Michel PEGUIN, chargé de mission) : 16 contacts en développement avec des enseignes intéressées par le potentiel de chalandise du centre-ville de Limoux.
- 4) **Réaliser en 2017 le projet de vitrophanie de 3 ou 4 vitrines vacantes et bien situées** pour promouvoir Limoux et sa vitalité économique et touristique. La première sera réalisée au 27 rue des Augustins sur le thème de l'animation du centre-ville par l'U.C.A.L. Les thèmes présentés dans ses vitrines sous forme de

photos sur bâche seront les animations commerciales dans la Ville, les produits du terroir, le patrimoine et la ville de demain (Limoux 2025).

- 5) **Relancer en 2017 l'action « Osez l'entreprise »** proposée par la Chambre de Métiers, la C.C.I. de l'Aude et la coopérative SAPIE pour accompagner une douzaine de candidats vers la création d'activités commerciales, artisanales ou de services à Limoux. Cette action est prévue et financée dans le cadre du Contrat de ville en 2017. Le démarrage est prévu en mai par la sélection des 12 personnes qui bénéficieront de cette action, avec la perspective **de ré-ouvrir une ou deux boutiques éphémères dans le centre-ville en septembre 2017.**

- 6) **Engager la Commune de Limoux dans l'opération « Ma boutique à l'essai »** : dispositif déjà implanté dans une centaine de ville en France. Visite prochaine d'une boutique à l'essai créée à Castelsarrazin (82) avec la perspective d'une adhésion de la Commune de Limoux à l'association nationale qui anime ce concept. Les nouveaux commerçants qui démarrent sans expérience bénéficieront d'un local à coût modéré et d'un accompagnement pendant 6 mois.

B) Faciliter le fonctionnement des activités commerciales et artisanales ainsi que des services dans le centre-ville

- 7) **Améliorer la signalétique commerciale et artisanale dans le centre-ville** par l'implantation de panneaux d'accueil aux entrées de ville, sur le parking de la Cavale... et de panneaux d'orientation « visibles » aux entrées des rues dans le centre-ville. Un projet sera proposé prochainement à la Commune par l'U.C.A.L. Cette signalétique pourrait être également envisagée sous format numérique : visite des rues et des boutiques de Limoux en réalité virtuelle sur internet, sur une application smartphone ou sur des bornes d'information.

- 8) **Créer des supports visuels en 3D Haute Définition illustrant en image ce que pourrait être la ville de demain (Limoux en 2025).** Cette action sera menée en 2017 dans le cadre du Contrat de ville. Ces supports visuels permettront de dialoguer avec les professionnels et les habitants du centre-ville sur le projet d'aménagement des espaces publics. Les « projections » envisagées seront par exemple la rue Jean Jaurès semi- piétonnisée, la rue des Augustins, le nouveau parvis de l'hôtel de ville, les berges de l'Aude réaménagées...

- 9) **Réaliser un nouveau programme de travaux d'aménagement des rues commerçantes du centre-ville sur les années 2017/2020** pour soutenir l'activité des rues commerciales et pour que ces rues deviennent une « *galerie*

marchande à ciel ouvert », offrant les mêmes conditions de confort, d'animation et de sécurité pour les piétons qu'une galerie de centre commercial.

10) Renforcer l'attractivité résidentielle du centre ancien :

- aide renforcée au ravalement des façades (30 % de subvention dans le centre-ville),
- projets de résidences locatives avec le Groupe Marcou Habitat,
- aides à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires privés,
- réalisation d'aménagements urbains facilitant la mobilité des piétons et des transports en mode doux, favorisant également l'usage partagé des espaces collectifs (place des Marronniers réaménagée en 2017, parvis de l'hôtel de ville....).

-
Adresse mail : contratville@limoux.fr

-
, avec ou sans rendez-vous, le vendredi matin à la Maison du cœur de ville pour rencontrer les porteurs de projet. Tel : 04 85 31 85 17 / 09 64 13 39 32

-